



Newsletter N°36 - Mars 2020

Coronavirus et AJI recommandations

Information **CORONAVIRUS** **COVID-19**

Le Professeur Pierre Quartier nous a communiqué les recommandations face au coronavirus:

1. 1/ de ne pas interrompre de traitement chez un enfant asymptomatique
2. 2/ de prendre un contact médical rapide si symptômes d'allure infectieuse chez un enfant sous traitement immuno-modulateur (méthotrexate, biothérapie, corticothérapie, ...), comme il faut toujours le faire
-->Soit selon le schéma classique hors coronavirus s'il n'y a pas eu de séjour récent (< 14 jours) en zone à risque (mises à jour régulière par le ministère de la santé) ou de contact avec un sujet infecté
-->Si séjour récent dans une zone à risque ou contact avéré avec un sujet positif pour le Covir 19, appeler le 15 pour réguler la prise en charge de l'enfant (et au besoin des parents)
1. 3/ d'envoyer les enfants à l'école sauf dans les communes où la recommandation est de ne pas le faire (= même attitude que pour les autres enfants)
2. 4/ d'appliquer strictement les règles de bon sens : lavage régulier des mains au savon (ou solution hydroalcolique, au choix), éviter contacts faciaux proches (bisous ...) et de se serrer les mains, etc ... (là encore, suivre les recommandations du ministère de la santé)

Pensez également à vous référer aux recommandations du ministère de la santé qui évoluent régulièrement.

Camp de vacances voile



Du samedi 27 juin au dimanche 5 juillet 2020 à Saint Lunaire (35), KOURIR propose d'organiser, en lien avec le Yacht Club de Saint-Lunaire, un camp de vacances voile **pour les enfants atteints de maladies rhumatismales chroniques**.

Cette expérience a déjà été menée avec succès au bénéfice des enfants de KOURIR l'an dernier. Vous pouvez voir le compte rendu dans notre [dernier bulletin](#), dont une [vidéo](#).

Les enfants séjourneront dans un centre de vacances situé à 50 m environ du club et de la plage. En plus de la voile, d'autres activités seront proposées à Saint Lunaire et ses alentours. Un **encadrement paramédical** sera présent sur place pendant toute la durée du séjour.

Le séjour s'adresse aux enfants atteints de maladies rhumatismales de 11 à 18 ans **adhérents** de KOURIR.

Le séjour comprend :

- Le transport de Paris à St Malo par TGV (aller et retour).
- L'hébergement en pension complète
- L'école de voile

Une **participation de 40 €** (chèque, éventuellement en 2 fois à envoyer au siège de KOURIR) sera demandée pour ce camp. Attention, il n'y a que **15 places disponibles**.

Si nécessaire, une sélection sera faite suivant les critères suivants :

- Première participation aux sorties KOURIR
- Date d'inscription

Pour plus de détails, vous pouvez contacter Anton GRUSS au 06 60 44 59 34

Votre enfant est intéressé ? Envoyez-nous un message à contact@kourir.org



Journée mondiale de l'arthrite juvénile – WORD day



Les maladies rhumatismales pédiatriques ou juvéniles sont souvent inconnues, même pour certaines personnes au sein du système de santé.

Cela entraîne des délais avant qu'un diagnostic correct ne soit établi.

Le diagnostic et le traitement précoces sont si importants que la Société européenne de Rhumatologie pédiatrique ([PReS](#)) et le Réseau européen pour les enfants atteints d'arthrite ([ENCA](#)) organisent conjointement la Journée mondiale des maladies rhumatismales pédiatrique ([WORD day](#)).

Chaque année le **18 mars**, les pédiatres rhumatologues, les patients et les associations de parents du monde entier veulent faire savoir que les enfants et les jeunes souffrent également de maladies rhumatismales.

En France, l'association de parents [KOURIR](#) participe à cette action.

ENGAGEZ VOUS AVEC NOUS !

Rejoignez le conseil d'administration

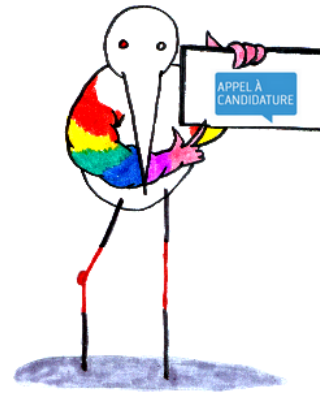
Le conseil d'administration est composé de 15 administrateurs : tous parents bénévoles.

Ils mettent leurs compétences au service de l'association.

Intégrer le conseil d'administration c'est apporter sa contribution aux projets portés par Kourir.

Le conseil d'administration se réunit 1 fois par trimestre au siège de Kourir à Paris et une fois par mois en réunion téléphonique. Le reste des échanges se fait par mail.

Si vous souhaitez vous présenter en tant qu'administrateur contactez notre secrétaire général adjoint : Gwenael NICOT gwenael.nicot@gmail.com avant le 31 mars.



N'hésitez plus, rejoignez le conseil d'administration de KOURIR !!!



DEVENIR ADHERENT

L'adhésion à l'association KOURIR est annuelle.

Elle est valable pour l'année civile (de janvier à décembre).

Nous avons besoin de votre soutien pour poursuivre notre action.

Pour renouveler votre adhésion, cliquez ici :

Adhérer

KOURIR
9 rue de Nemours
75 011 Paris
01 40 03 03 02
www.kourir.org
contact@kourir.org



Cet e-mail a été envoyé à
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrits sur KOURIR.

Pour toujours recevoir nos mails, ajoutez manuellement contact@kourir.org dans vos contacts

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification ou de suppression des informations vous concernant. Vous pouvez consulter notre charte de confidentialité sur notre site Internet. Pour exercer votre droit, écrire à Anton GRUSS par courriel à contact@kourir.org ou par courrier au siège de l'association

[Se désinscrire](#)



© 2019 KOURIR